



**PLAN D'ACTION MUNICIPAL À L'ÉGARD DES
PERSONNES HANDICAPÉES 2022-2024**

**VILLE DE SOREL-TRACY
Janvier 2022**

Table des matières

Lexique des acronymes et des sigles	3
Le mot du maire	4
Le mot de la présidente du comité	5
Introduction	6
Présentation de la Ville de Sorel-Tracy.....	7
Présentation des services municipaux	8
Présentation du comité municipal pour l’accessibilité	11
Cadre légal.....	12
Notions de handicap et d’obstacle.....	13
Bilan des réalisations.....	14
Objectifs poursuivis pour les années à venir	16
Diffusion du plan d’action 2022-2024	16
Suivi de la démarche	16
Conclusion	17
Tableau du plan d’action.....	18

LEXIQUE DES ACRONYMES ET DES SIGLES

ADIRS	Association de la déficience intellectuelle de la région de Sorel-Tracy
APHST	Association des personnes handicapées de Sorel
CIP	Centre d'interprétation du patrimoine
CMR	Centre montréalais de réadaptation
CRDI	Centre de réadaptation en déficience intellectuelle
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
INLB	Institut Nazareth et Louis-Braille
IRDPO	Institut de réadaptation en déficience physique du Québec
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MRC	Municipalité régionale de comté
OMH	Office municipal d'habitation
OPHQ	Office des personnes handicapées du Québec
PAD	Programme d'adaptation de domicile
PAE	Programme d'accès à l'égalité en emploi
PAIR	Programme d'aide individuelle pour les retraités
RBQ	Régie du bâtiment du Québec
SHQ	Société d'habitation du Québec
SPDU	Service de la planification et du développement urbain
SQ	Sûreté du Québec
SQPH	Semaine québécoise des personnes handicapées
STAR	Service de transport adapté et collectif régional de la MRC de Pierre-De Saurel
ZLM	Zone Loisir Montérégie

LE MOT DU MAIRE



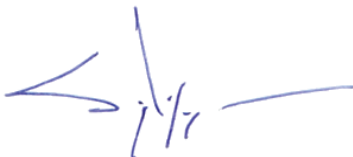
La Ville de Sorel-Tracy étant la 4^e plus vieille ville du Canada, ses infrastructures municipales ont été conçues bien avant que le concept d'accessibilité universelle voie le jour. La mise à niveau de nos bâtiments, des parcs et autres installations de loisirs représente une démarche essentielle. D'ailleurs, une importante prise de conscience a été réalisée, et avec la collaboration de notre comité, des actions visant à améliorer la qualité de vie des personnes aux prises avec un handicap ont été posées.

Rappelons que c'est en juillet 2007, en vertu de la résolution no 07-07-396c, que la Ville de Sorel-Tracy adopte son premier plan d'action visant l'intégration des personnes handicapées et c'est au printemps 2009, par la résolution no 09-04-113c, que le conseil municipal met en place un comité afin d'assurer le suivi et la mise à jour du plan d'action.

Depuis, notre administration municipale a multiplié ses efforts et déployé de nombreuses actions pour améliorer l'accès à nos bâtiments et à nos services pour les personnes handicapées. Évidemment, nous sommes conscients que le travail n'est pas terminé, c'est pourquoi, par cette nouvelle mise à jour de notre plan d'action, nous nous assurerons de poursuivre notre travail pour améliorer la situation des personnes handicapées sur le territoire de la Ville de Sorel-Tracy.

De plus, l'expertise acquise au cours des dernières années en lien avec l'accessibilité universelle sera précieuse pour la construction de notre nouveau complexe aquatique. Ce projet est une occasion pour la Ville de Sorel-Tracy de se doter d'une installation sportive qui tient compte des pratiques exemplaires en matière d'accessibilité universelle.

Nous devons, plus que jamais, concentrer nos actions afin de permettre aux personnes handicapées d'évoluer en société comme des citoyens à part entière sans devoir se heurter à des barrières physiques ou morales. Avec la présente démarche, le conseil municipal de la Ville de Sorel-Tracy poursuit son engagement à garder ces considérations en tête lors de ses décisions futures pour améliorer la qualité de vie de ses citoyens les plus vulnérables.



Serge Péloquin, maire

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ



L'essence de notre Plan d'action vise l'inclusion des personnes handicapées en tenant compte des capacités et du potentiel de chacun. Afin de briser l'isolement pour que chacun trouve sa place dans la communauté, les employés municipaux ont le souci constant d'améliorer l'accessibilité des immeubles, des espaces publics et des services.

Pouvant bénéficier de l'expertise et de la contribution du milieu associatif, nos actions et nos projets sont de plus en plus pertinents et adaptés à la réalité des individus vivant avec des limitations fonctionnelles.

Peu importe la nature du handicap, les services municipaux tiennent compte des besoins spécifiques des personnes touchées, en les considérant comme des citoyens à part entière dans le respect de leurs différences.

Que ce soit au sein des organismes ou de l'administration municipale, je remercie sincèrement toutes les personnes qui travaillent à l'avancement de l'intégration sociale des personnes handicapées; leur dévouement et leur travail exceptionnel suscitent mon admiration.

Ensemble, grâce au solide partenariat établi entre tous les intervenants, il faut poursuivre notre travail pour favoriser l'autonomie et l'inclusion, car ce sont les clés de l'intégration!

À la lecture de ce bilan, vous pourrez évaluer tout le chemin parcouru et les projets à venir.

Solidairement

A handwritten signature in black ink that reads "Dominique Ouellet". The signature is stylized with a large loop at the end.

Dominique Ouellet, conseillère municipale
Présidente du comité municipal pour l'accessibilité

INTRODUCTION

Révisée en profondeur par l'Assemblée nationale en 2004, la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale °«...vise à assurer l'exercice des droits des personnes handicapées et, par une implication des ministères et de leurs réseaux, des municipalités et des organismes publics et privés, à favoriser leur intégration à la société au même titre que tous les citoyens en prévoyant diverses mesures visant les personnes handicapées et leurs familles, leur milieu de vie ainsi que le développement et l'organisation de ressources et de services à leur égard.»

Depuis l'actualisation de la Loi, on remarque plusieurs avancées qui favorisent l'accessibilité aux personnes handicapées. Malgré tous les efforts, il ne reste pas moins que « les statistiques les plus récentes démontrent que les personnes handicapées sont globalement moins scolarisées, en moins bonne santé, plus isolées socialement et plus susceptibles de vivre en situation de pauvreté. » (OPHQ, 2018)

Or devant ce constat, la Ville de Sorel-Tracy qui se veut inclusive continue à être active en matière d'accessibilité universelle. À cet effet, en 2019, la Ville de Sorel-Tracy a décidé d'actualiser son comité municipal pour l'accessibilité en le bonifiant de tous les responsables des différents services municipaux, de deux représentants d'organismes en plus d'un représentant citoyen. Elle poursuit donc ses efforts pour réduire les obstacles sur son territoire.

En ce sens, la Ville de Sorel-Tracy est heureuse de vous présenter son tout nouveau plan d'action municipal à l'égard des personnes handicapées 2022-2024 qui a fait l'objet d'une consultation publique à l'été 2021 auprès des organismes et qui a également sondé la population via un questionnaire afin d'identifier les obstacles à l'accessibilité en ce qui a trait aux lieux et aux voies publiques sur le territoire de Sorel-Tracy.

Par la révision et la mise à jour de son plan d'action, la Ville de Sorel-Tracy entend identifier ses efforts d'amélioration et s'engage à mettre en place des actions concrètes en vue d'assurer la pleine participation des personnes handicapées à la vie active de Sorel-Tracy.

La Ville de Sorel-Tracy s'engage donc à poursuivre ses actions en continuant d'améliorer ses infrastructures et ses services pour donner accès aux personnes ayant des incapacités.

PRÉSENTATION DE LA VILLE DE SOREL-TRACY

Quatrième plus vieille ville canadienne, avec une population de 35 627 habitants, son territoire de 56 km² situé sur un site géographique des plus charmants, Sorel-Tracy sera toujours avec le dynamisme et la chaleur de ses habitants, une ville où il fait bon vivre.

La municipalité de Sorel-Tracy est fière de compter jusqu'à aujourd'hui 350 employés permanents et temporaires, à temps complet et à temps partiel, qui travaillent au bon fonctionnement de la Ville.

La Ville de Sorel-Tracy :

- Un milieu de vie de qualité et attractif pour les familles
- Accès à la propriété à un coût abordable
- Diversité de l'offre culturelle, événementielle et récréative
- À proximité des grands centres sans les inconvénients : situé à moins d'une heure de Montréal
- Accessible par l'eau (fleuve Saint-Laurent et rivière Richelieu), la route (A-30) et le rail (CN).
- Force industrielle (métallurgie et transformation métallique) et fort potentiel de développement agricole et agroalimentaire
- Expertise reconnue en écologie industrielle (statut de Technopole)
- Offre de formation professionnelle (Centre de formation professionnelle) et collégiale (Cégep de Sorel-Tracy) adaptée et spécialisée, incluant un campus universitaire (UQTR)
- Un pôle institutionnel régional : hôpital, palais de justice, commission scolaire, services provinciaux et fédéraux, etc.

PRÉSENTATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Direction générale

Le directeur général est M. Carlo Fleury. La Direction générale assure la mise en œuvre et la réalisation des orientations, des objectifs et des programmes qui découlent de la Ville de Sorel-Tracy. Elle planifie, organise, dirige, contrôle et évalue l'ensemble des activités municipales, et ce, en collaboration avec les membres de l'équipe de direction. Elle agit comme principale conseillère du maire et du conseil municipal. Elle assure la mise à jour et la mise en œuvre de la planification stratégique de la Ville et supervise l'ensemble des services de la Ville. La direction générale comprend également la division des communications.

Bâtiments et équipements

Le directeur du Service des bâtiments et équipements est monsieur Maxime Lanteigne. Ce service a pour mission de fournir aux citoyens, organismes et employés municipaux, des bâtiments et équipements adaptés à leurs besoins, fonctionnels et sécuritaires, par l'intermédiaire d'actions et de décisions concrètes orientées selon des principes de développement durable, d'innovation et de saine gestion des finances.

Le service réalise au quotidien les opérations d'entretien, de réparation, d'inspection et de maintenance préventive pour l'ensemble du parc immobilier. Il a également la charge de la salubrité et la désinfection des divers points de services municipaux incluant les chalets des parcs. De plus, il répond aux besoins de transport et de manutention.

Ce service multiplie ses initiatives afin de garantir le bon fonctionnement des équipements municipaux tel que les patinoires, piscines, jeux d'eau, quais et rampes de mise à l'eau, plage urbaine, etc.). Enfin, le service collabore et soutient les divers acteurs municipaux dans la mise en place d'événements publics.

Ce service assure également la planification et la gestion du plan directeur des actifs immobiliers et agit comme gestionnaire de projets dans la réalisation des phases de travaux de construction, de rénovation et de mises aux normes.

Finances et trésorerie

La directrice du Service des finances et de la trésorerie est Mme Vicky Bussière. Ce service a pour mission de planifier et de contrôler toutes les activités financières et administratives de la Ville, conformément aux normes comptables, lois en vigueur et politiques du conseil municipal. Les responsabilités du Service des finances sont entre autres : de préparer le budget de la Ville et en assurer le suivi; effectuer les redditions de comptes exigées; conseiller et soutenir les autres directions dans leurs gestions financières et administratives et assurer la réalisation des opérations dans les différents modules suivants :

- Évaluation, taxation et perception
- Paie
- Comptabilité, dettes et immobilisations
- Approvisionnement
- Informatique

Greffe et service juridique

Le directeur du Service juridique et greffe est M. René Chevalier. Ce dernier agit également à titre de greffier de la Ville. Le Service juridique et greffe a pour mission d'assurer le secrétariat du conseil municipal. Ce rôle est assumé par le greffier qui voit à la préparation des ordres du jour et des avis de convocation des séances ordinaires et spéciales du conseil municipal, assiste aux assemblées du conseil, rédige les procès-verbaux desdites assemblées et fait le suivi des décisions du conseil. Il est responsable des archives municipales et de la gestion de la documentation. De plus, il voit à l'application de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et à la protection des renseignements personnels. Il agit à titre de président d'élection. Il accomplit toutes les tâches et procédures édictées, principalement par la Loi sur les cités et villes et les lois connexes.

Le Service juridique voit également à la rédaction des divers règlements, des avis publics, des ententes ou contrats, etc. en plus de s'assurer du respect des procédures d'adoption des règlements. Le greffier est responsable des assurances de la Ville et des réclamations déposées contre la Ville.

Le Service juridique comprend également la division « Cour municipale »

Loisirs

Le directeur du Service des loisirs est M. Benoît Simard. Le Service des loisirs a pour mission d'offrir des conditions pour procurer une qualité de vie optimale aux citoyens de Sorel-Tracy.

Son mandat est donc de veiller à ce que tous les citoyens de la Ville de Sorel-Tracy aient les ressources nécessaires pour combler leurs besoins en loisirs dans les domaines sportif, culturel et de plein air.

Dans cette optique, le Service des loisirs joue un rôle de soutien en offrant des ressources humaines et matérielles appropriées de façon à permettre aux citoyens d'organiser eux-mêmes leurs loisirs selon le principe de prise en charge.

Le Service des loisirs rend également accessibles les loisirs par un programme d'activités pour des clientèles particulières et de masse, en plus d'assurer la gestion des équipements collectifs. Le Service des loisirs se dote de mécanismes de consultation lui permettant d'être à l'affût des besoins des citoyens et de la communauté.

Enfin, son but est de répondre aux besoins de la communauté par une modulation juste, équilibrée et proportionnelle d'une offre de service en regard des ressources disponibles.

Planification et développement urbain (urbanisme)

Le directeur du Service de la planification et du développement urbain est M. Charles Guertin. Ce service se divise en deux divisions qui ont des caractères différents, mais complémentaires. Ces divisions ont un rôle qui s'inscrit dans le cadre global de la prestation de services aux citoyens. D'une part, la mission de la division urbanisme est d'émettre des permis en conformité avec les règles, règlements et politiques en vigueur et de voir à développer des outils politiques ou règles visant à rendre le milieu municipal plus harmonieux, de façon à l'adapter aux besoins et aux aspirations des citoyens.

D'autre part, la mission de la division génie est de fournir le support technique aux différents services municipaux en ce qui a trait à la préparation de plans et devis, estimations et soumissions se rapportant aux travaux entrepris par la Ville, ainsi que la planification et la conception des projets d'infrastructures au niveau de l'aménagement des conduites d'aqueduc et d'égouts ou de travaux de voirie.

Ressources humaines

Le directeur du Service des ressources humaines est M. Denis Péroquin. La mission de ce service est d'accompagner les gestionnaires de la Ville, dans le processus de planification et d'analyse des besoins de main-d'œuvre. Il assure également le développement des ressources humaines, la formation, la santé et sécurité au travail, les assurances collectives, les avantages sociaux, la rémunération et, plus largement, tout ce qui concerne les relations de travail et les relations humaines.

Service de protection et intervention d'urgence

Le directeur du Service de protection et intervention d'urgence est M. Claude Giguère. La mission du Service de sécurité incendie de Sorel-Tracy est de protéger la vie, les biens, l'environnement et porter secours à toute personne en danger dans la mesure des moyens disponibles. Il doit également favoriser la prévention pour réduire l'occurrence ou, à tout le moins, l'impact d'un sinistre et mettre toute l'énergie nécessaire à préparer le personnel pour que les interventions soient efficaces, professionnelles et sécuritaires.

Travaux publics

Le directeur du Service des travaux publics est M. David Gagné. Le Service des travaux publics est un service multidisciplinaire complexe dont l'étendue des interventions est très diversifiée, C'est un service dit « de première ligne », très sensible aux préoccupations des citoyens. Il a donc un rôle très important dans la qualité de vie des habitants de la Ville de Sorel-Tracy.

La mission du Service des travaux publics consiste donc à construire, gérer, entretenir (entretien régulier et préventif), et réparer les infrastructures suivantes aux meilleurs coûts possibles.

- La collecte et le traitement de l'eau potable.
- Les réseaux de distribution de l'eau potable et de protection incendie.
- Les réseaux de collecte des eaux usées (sanitaire et pluvial).
- Le traitement des eaux usées.
- Les réseaux d'éclairage public (routiers, parcs et bâtiments publics).
- Les réseaux de voirie (les voies de circulation en asphalte et en gravier (217 km.), les bordures et les trottoirs.
- Le déneigement des voies de circulation et les trottoirs.
- Les parcs publics ainsi que les jardins communautaires.
- L'entretien de plus de 80 sites d'aménagements floraux.
- Le réseau de signalisation routière.
- Les réseaux de pistes cyclables.
- L'entretien du parc de véhicules de la Ville qui compte plus de 100 unités diverses.

Ce service comprend également une autre division soit :

- La Centrale de traitement de l'eau

PRÉSENTATION DU COMITÉ MUNICIPAL POUR L'ACCESSIBILITÉ

Le comité municipal pour l'accessibilité est formé des personnes suivantes :

- Madame Christine Bouvette, chef de division programme et événement, service des loisirs
- Madame Marie-Andrée Cournoyer, conseillère à l'intervention, du Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprise pour personnes handicapées (SDEM SEMO)
- Madame Annik Desbiens, conseillère en ressources humaines, service des ressources humaines
- Monsieur Carlo Fleury, directeur général
- Monsieur David Gagné, directeur du service des travaux publics
- Monsieur Charles Guertin, directeur du service de planification et développement urbain
- Monsieur Roger Lamanque, directeur adjoint – logistique – Sécurité civile, service de protection et d'intervention d'urgence
- Monsieur Maxime Lanteigne, directeur du service des bâtiments et équipements
- Madame Dominique Ouellet, conseillère municipale et présidente du comité;
- Monsieur Denis Piché, citoyen
- Madame Kim Rancourt, chargée de secrétariat, direction générale
- Madame Marie-Lise Tellier, agente de communication, division des communications
- Madame Julie Trudeau, directrice à l'Association de la déficience intellectuelle de la région de Sorel (ADIRS)

Dans la poursuite de ses objectifs, le comité peut également compter sur l'aide de monsieur Afshin Hojati, conseiller, direction de la mise en œuvre de la loi pour l'Office des personnes handicapées du Québec.

CADRE LÉGAL

La Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de l'intégration scolaire, professionnelle et sociale, en vertu de l'article 1.1, entend « favoriser leur intégration à la société au même titre que tous les citoyens en prévoyant diverses mesures visant les personnes handicapées et leurs familles, leur milieu de vie ainsi que le développement et l'organisation de ressources et de services à leur égard »¹.

L'approche de responsabilisation préconisée par la Loi se traduit notamment par de nouvelles responsabilités conférées aux organisations, dont celle de les doter d'un plan d'action visant la pleine participation des personnes handicapées.

Article 61.1

Chaque ministère et organisme public qui emploie au moins 50 personnes ainsi que chaque municipalité qui compte au moins 15 000 habitants adopte, au plus tard le 17 décembre 2005, un plan d'action identifiant les obstacles à l'intégration des personnes handicapées dans le secteur d'activité relevant de ses attributions, et décrivant les mesures envisagées pour l'année qui débute dans le but de réduire les obstacles à l'intégration de personnes handicapées dans ce secteur d'activité. Il doit être produit et rendu public annuellement.

D'autres dispositions prévues par la Loi méritent d'être considérées, notamment en ce qui a trait au processus d'approvisionnement de l'organisation et à l'accessibilité des biens et des services aux personnes handicapées.

Article 61.3

Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées.

¹ GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2004). Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale : L.R.Q., c. E-20.1, à jour, le 1^{er} décembre 2009 (Québec) Éditeur officiel du Québec, Réf. : <http://www.ophq.gouv.qc.ca>.

NOTIONS DE HANDICAP ET D'OBSTACLE

L'objectif premier du plan d'action à l'endroit des personnes handicapées n'est-il pas de réduire, voire éliminer, les obstacles à leur participation sociale? Pour l'atteinte de cet objectif, encore importe-t-il de connaître la notion d'obstacle et de comprendre comment se produisent les situations de handicap.

En vertu de l'article 1 de la Loi, l'expression personne handicapée se définit comme étant « toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes »². À ce titre, il existerait selon la Société canadienne de la classification internationale des déficiences, incapacités et handicaps, plusieurs types d'incapacité liés entre autres à l'audition, à la vision, au langage, aux activités motrices, aux activités intellectuelles et aux comportements.

Au même titre que tous les citoyens et citoyennes, les personnes handicapées vivent et s'épanouissent dans la société en réalisant des activités courantes et en remplissant des rôles sociaux, en l'occurrence des habitudes de vie. La réalisation de ces habitudes de vie correspond à une situation de participation sociale, alors que l'impossibilité de les réaliser constitue une situation de handicap. De nombreux facteurs dans l'environnement peuvent entraver ou faciliter la réalisation des habitudes de vie, agissant comme des facilitateurs lorsqu'ils permettent d'éviter des situations de handicap et comme des obstacles lorsqu'ils engendrent ces situations.

Il est possible de réduire, d'éliminer et même de prévenir des situations de handicap, voire des obstacles, à l'égard des personnes handicapées. Ce peut être notamment en travaillant sur l'accessibilité des lieux, en adoptant des pratiques de travail et des attitudes appropriées, en recourant à des moyens de communication adaptés, en développant des activités de loisir qui tiennent compte des déficiences et des incapacités. Bref, c'est possible en mettant de l'avant des actions en vue d'accroître la sécurité, la facilité d'utilisation, le contrôle et l'accès, et ce, pour les équipements, les biens, les lieux et les services offerts.

² GOUVERNEMENT DU QUEBEC (2004). Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale : L.R.Q., c. E-20.1, à jour, le 1^{er} décembre 2009 (Québec) Éditeur officiel du Québec, Réf. : <http://www.ophq.gouv.qc.ca/>.

ACTIONS RÉALISÉES

Voici quelques actions qui ont été réalisées dans les dernières années en vue de favoriser l'accessibilité et la participation sociale des personnes handicapées :

Commodités sanitaires accessibles à tous

Plusieurs commodités sanitaires publiques ont subi un rajeunissement au cours des dernières années. Nous avons tenu compte dans la planification et la réalisation de nos travaux d'intégrer des équipements et accessoires favorisant l'usage autonome de ces espaces. L'accessibilité de ses équipements a été bonifiée pour les usagers ayant une contrainte de mobilité. Ce fut le cas pour les chalets de service au parc Dorimène Desjardins, au parc Réal Lemieux, au parc DeGranpré, au parc Bernard Gariépy et au parc des Trembles.

Des ascenseurs dans plusieurs bâtiments municipaux

Le projet de rénovation du Marché des arts Desjardins, réalisé en 2016, a permis d'intégrer un ascenseur pour donner accès à tous les niveaux de la salle de spectacle.

Portes automatiques

Toujours dans un souci d'améliorer l'accès aux bâtiments municipaux, la Ville de Sorel-Tracy a installé des portes automatiques aux entrées des bâtiments suivants : Colisée Cardin, Centre Sacré-Cœur, Marché des arts Desjardins, restaurant Les Années Folles, bâtiment du quai Catherine-Legardeur, chalet de parc Dorimène Desjardins, chalet de parc Bibeau et chalet de parc DeGranpré.

Feux de circulation avec dispositifs sonores

Chaque fois que la Ville doit remplacer un feu de circulation, elle ajoute un dispositif sonore et visuel lors de l'installation du nouveau feu afin que les personnes ayant une déficience visuelle puissent traverser l'intersection en toute sécurité. La Ville travaille donc en étroite collaboration avec l'Institut Nazareth et Louis-Braille afin d'évaluer les meilleurs emplacements et la durée idéale du délai de traversée.

Carte accompagnement loisir (CAL)

La Ville de Sorel-Tracy est un partenaire-organisateur de la Carte accompagnement loisir (CAL) depuis 2014. Avec cette carte, en tant que personne handicapée, vous n'avez pas à payer pour l'entrée de votre accompagnateur dans les lieux touristiques, culturels ou de loisir en général qui sont partenaires. Par contre, vous devez payer votre propre entrée.

Ce partenariat permet donc la participation aux différentes activités de loisirs offertes sur le territoire de Sorel-Tracy d'une clientèle, qui autrement, ne franchirait pas ces portes, en raison principalement des coûts supplémentaires engendrés par la présence indispensable d'un accompagnateur.

La bibliothèque

L'accès au premier niveau de la bibliothèque « Le Survenant » a été complètement rénové pour faciliter l'accueil de la clientèle à mobilité réduite et favoriser une utilisation autonome. La largeur de la porte permet maintenant l'accès au quadriporteur.

Camp de jour

Étant donnée l'augmentation des besoins des enfants handicapés en matière d'intégration dans le camp de jour Plaisir d'été depuis quelques années, le service des loisirs a dû augmenter le nombre d'accompagnateurs auprès de cette clientèle et procéder à l'embauche d'un coordonnateur supplémentaire afin d'encadrer davantage les accompagnateurs dans leurs interventions. Les accompagnateurs ainsi que toute l'équipe du camp de jour peuvent aussi compter sur la présence de deux éducateurs spécialisés qui interviennent directement auprès des enfants aux prises avec différentes problématiques.

Récemment, le service des loisirs a également procédé à l'implantation de l'application Métaprisme qui permet de bien évaluer les besoins des enfants handicapés et permet de mieux les intégrer aux enfants du camp de jour.

Mobilier de parc

La Ville de Sorel-Tracy dans son processus d'achat de mobilier urbain a depuis quelques années le souci de faire l'achat de matériel accessible. En ce sens, des tables de pique-nique accessibles aux fauteuils roulants ont été ajoutées dans le parc Regard-sur-le-Fleuve, le parc Maisouna, le carré Royal et dans le parc De Grandpré.

Également, la rénovation et l'aménagement des sentiers et des blocs sanitaires dans les parcs sont faits de façon à ce qu'ils soient accessibles pour tous.

OBJECTIFS POURSUIVIS POUR LES ANNÉES À VENIR

La Ville de Sorel-Tracy, en raison des services qu'elle offre à ses citoyens, joue un rôle de premier plan dans la démarche d'intégration sociale des personnes handicapées. L'action municipale en faveur des personnes handicapées peut prendre différentes formes. Afin d'encourager et de soutenir l'implication citoyenne et le changement social, la municipalité doit assurer son pouvoir d'influence auprès du milieu, tout en tenant compte de ses capacités financières.

Vous trouverez à la page 18 le tableau représentant le plan d'action avec ses objectifs et ses mesures.

DIFFUSION DU PLAN D'ACTION 2022-2024

En vertu d'une résolution, le conseil municipal adopte le bilan des réalisations et la présentation du plan d'action 2022-2024.

La Ville s'engage dès lors à ce que l'ensemble de son administration et tous les services municipaux prennent connaissance de cet outil de développement, de sorte que soit prise en compte, dans les décisions futures, cette préoccupation visant la pleine participation sociale des personnes handicapées.

Conformément à la loi, une fois ce plan d'action adopté par le conseil municipal, il sera rendu public et diffusé sur le site internet de la Ville.

SUIVI DE LA DÉMARCHE

L'élaboration d'un plan d'action est une démarche importante pour la municipalité. Ainsi, le comité verra annuellement à assurer le suivi nécessaire pour évaluer les résultats obtenus et apporter les ajustements, le cas échéant. Cette évaluation permettra de déterminer les impacts réels des diverses actions réalisées. La municipalité informera la population des actions qu'elle a entreprises afin de respecter son engagement dans ce dossier.

CONCLUSION

Tout bien considéré, l'intégration sociale des personnes handicapées ne relève pas de la seule responsabilité de la municipalité. L'engagement de l'ensemble de la collectivité est essentiel à la réussite de cette tâche. Cette réussite découlera de la volonté de l'administration municipale, de l'implication de ses différents services, en collaboration avec les intervenants du milieu, mais aussi de la participation citoyenne à la mise en place de mesures qui tendront vers une pleine participation sociale des personnes handicapées.

Par ses pouvoirs, ses décisions et ses interventions, la Ville de Sorel-Tracy cherche continuellement à améliorer la qualité de vie des citoyens vivant sur son territoire. Il importe que les gestes posés, à la mesure de ses moyens, soient réfléchis et analysés en réponse aux besoins du milieu.

Certes, beaucoup de chemin reste à parcourir et de nombreux obstacles doivent être éliminés pour parler de pleine participation sociale des personnes handicapées. Les étapes qui ont été franchies depuis l'adoption de la Loi n° 20 témoignent de la volonté ferme de maintenir le cap sur cet objectif. Les décisions à privilégier, appuyées de l'opinion des intervenants du milieu et de l'ensemble de la population, devront être le reflet de cette volonté de contribuer à l'enrichissement collectif et à l'épanouissement de tous les citoyens.

L'accessibilité des lieux et des édifices publics : améliorer l'accès aux lieux et aux édifices publics à l'ensemble des citoyennes et citoyens, dont les personnes handicapées.

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
<p>BÂTIMENTS MUNICIPAUX</p> <p>L'amélioration de l'accessibilité des bâtiments ouverts au public est l'un des moyens à privilégier afin que les personnes handicapées puissent y accéder, s'y déplacer de manière autonome et sécuritaire ainsi que s'orienter et se repérer par les formes de signalisation appropriées.</p> <p>Certains lieux et bâtiments publics ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle</p>	<p>Réaliser l'ensemble des travaux inscrits au <i>programme d'investissement triennal (PTI)</i> de la Ville visant l'amélioration de l'accessibilité des bâtiments et équipements municipaux</p>	<p>Piscine extérieure Robidoux Réaménager les espaces intérieurs afin de favoriser l'accès des installations.</p> <p>Stade René St-Germain Faciliter l'accueil et l'accès aux estrades. Réaménager les commodités sanitaires pour favoriser une pleine autonomie pour l'ensemble des utilisateurs.</p> <p>Centre d'actions bénévoles du Bas- Richelieu Intégration d'un monte-personne au bâtiment existant et réaménagement de l'ensemble des espaces intérieurs pour favoriser l'accessibilité des lieux à la population</p> <p>SPDU Réfection de l'entrée service citoyen, Travaux d'amélioration de la rampe et de l'accès au Service de la planification et du développement urbain de la Ville de Sorel-Tracy</p> <p>Parc MGR Nadeau Réaménagement du chalet de service, des commodités sanitaires, des sentiers et installations d'une patinoire permanente multifonctionnelle</p> <p>Centre au fil des ans Réfection des portes du 2^e étage à 36 pouces</p> <p>Complexe aquatique</p>	<p>Avancement des projets inscrits au (PTI) en pourcentage</p>	<p>Bâtiments</p>	<p>2022-2024</p>

	<p>Pour les obstacles recensés nécessitant des investissements majeurs, effectuer les études préliminaires par les services municipaux concernés afin d'évaluer la faisabilité des projets.</p>	<p>Terrain synthétique</p> <p>Études préliminaires à effectuer dont la liste des projets est inscrite dans la planification budgétaire 2025-2027 et en prévision du plan d'action 2025-2027 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Centre Sacré-Cœur (ascenseur) • Curling Aurèle Racine (accessibilité conjointe avec le futur complexe aquatique) • Bibliothèque le Survenant (ascenseur) • Bibliothèque le Survenant (Commodités sanitaires accessibles) • Bibliothèque Marie-Didace (Commodités sanitaires accessibles) • Piscine municipale (complexe aquatique) • Colisée Cardin (accessibilité aux gradins) • Centre culturel (ascenseur) • Restaurant Le Belvédère (ascenseur) • Besoins nouveaux associés à des consultations spontanées qui pourraient être effectuées de 2022 à 2024 		<p>Direction générale et conseil municipal</p>	
	<p>Bonifier l'accessibilité des accès aux bâtiments à la suite des expériences d'accueil et de services, partagé par les utilisateurs</p>	<p>Revoir le fonctionnement et la durée d'ouverture des portes automatique pour favoriser l'accès sans heurter les utilisateurs.</p> <p>Concernant les rampes d'accès, ajouter des couleurs contrastantes, afin d'indiquer le début et la fin de celle-ci.</p> <p>Concernant les escaliers extérieurs, ajouter des affiches de couleurs contrastantes sur les contremarches de l'escalier</p> <p>Lors de la réfection d'une entrée de bâtiment, prévoir l'élargissement des cadres de portes pour obtenir lorsque possible une ouverture libre de 38 pouces. Doter l'installation d'un système d'ouvre-porte automatique avec bouton de commande.</p>	<p>Nombre d'emplacements corrigés</p> <p>Nombre d'emplacements corrigés</p> <p>Nombre d'emplacements corrigés</p> <p>Nombre d'emplacements corrigés</p>	<p>Bâtiments</p>	<p>2022-2024</p>

		<p>Lors de la réfection de commodités sanitaires, favoriser la conception et la réalisation d'espace non genré et permettant une pleine autonomie pour l'ensemble des utilisateurs</p> <p>Bibliothèque Le Survenant</p> <ul style="list-style-type: none"> La largeur de la porte de l'activité <i>l'heure du conte</i> doit être de 36'' afin de permettre aux personnes handicapées désirant participer à cette activité d'y accéder avec un fauteuil roulant. 	Nombre d'emplacements améliorés		
	<p>Volet étude de faisabilité</p> <p>Dans la phase préliminaire d'un projet de rénovation ou de construction de bâtiment municipal, prévoir avec la collaboration des professionnels en accessibilité universelle, les différents besoins et conditions de vie des individus, afin de permettre une utilisation équitable de l'environnement bâti en fonction de l'ensemble des utilisateurs.</p>	Impliquer les divers intervenants dans le milieu tels le Centre de réadaptation en déficience physique du CISSS et l'Institut Nazareth Louis Braille.	Nombre de projets analysés par les professionnels en accessibilité universelle	Bâtiments, Loisirs	2022-2024
	<p>Services professionnels – plans et devis</p> <p>Veiller à ce que toute nouvelle construction ou modernisation soit accessible, conformément aux pratiques exemplaires et aux normes en matière d'accessibilité.</p>	<p>Assurer l'intégration et le respect des normes de conception sans obstacle du Code de construction du Québec, des normes de l'association canadienne de la normalisation (CSA) et du guide pratique en accompagnement universel de l'IRDPO .</p> <p>Penser et concevoir les lieux et les équipements en fonction de l'ensemble des utilisateurs</p>	Nombre de nouvelles constructions accessibles à tout point de vue	Bâtiments	2022-2024
<p>PARCS</p> <p>Certains parcs publics et airs de jeux ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle</p>	Remettre en fonction les activités du comité Parcs	<p>Intégrer le volet accessibilité universelle dans les travaux du comité Parcs afin d'accroître l'accessibilité des parcs et espaces verts.</p> <p>Finaliser et faire adopter le plan directeur des parcs de la Ville de Sorel-Tracy, en identifiant les concepts</p>	Nombre de parcs accessibles à tout point de vue	Comité Parc & espace vert	Janvier 2022

		<p>d'aménagement et une analyse critique sur l'accessibilité de chacun des parcs.</p> <p>Acquérir annuellement du mobilier accessible universellement et destiné aux parcs.</p> <p>Conformer l'espacement entre les bollards (avec une largeur adéquate) dans tous les sentiers de circulation des parcs de la Ville afin de les rendre accessibles.</p> <p>Identifier sur le site de la Ville les parcs accessibles sans obstacle (dans la carte interactive).</p>		Communications	<p>2022-2024 Dès 2022</p> <p>Dès 2022</p> <p>En 2022</p>
<p>STATIONNEMENTS</p> <p>Certains stationnements publics ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle</p> <p>*(voir à l'adoption possible d'un règlement)</p>	Intégrer le volet accessibilité universelle dans le comité de circulation afin de mettre aux normes les stationnements et un nombre adéquat	À l'aide de l'inventaire des stationnements pour personnes handicapées fait en 2019, élaborer une procédure pour faire le suivi (bonifier l'inventaire)	Application des procédures à l'aide d'un rapport	SPDU	Fin 2022
		Élaborer une procédure pour l'entretien des stationnements à partir de l'inventaire élaboré par le SPDU		TP	
	Cibler les lieux où le nombre de cases de stationnement est insuffisant	<p>Ajouter des cases de stationnement aux endroits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Regard-sur-le-Fleuve • Centre-ville 	Nombres de cases de stationnement ajoutées (déterminer le nombre)	SPDU + comité de circulation	2022
	Cibler les stationnements où la dimension est inadéquate.	À l'aide de l'inventaire des stationnements pour personnes handicapées, rendre la dimension des cases de stationnement adéquates afin de permettre à un camion adapté avec rampe de se stationner.	Nombre de cases de stationnement modifiées (déterminer le nombre)	SPDU	2023
	Cibler les endroits où l'affichage est déficient pour ce qui est des zones de descente de trottoir où il est interdit de stationner.	<p>Améliorer l'affichage des poteaux indicateurs interdisant de stationner devant une zone de descente de trottoir.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parc Regard-sur-le-Fleuve 	Nombre d'affiches ajoutées (déterminer le nombre)	SPDU + comité de circulation (Olivier Godin)	2022
	Ajouter l'information dans la future page du site web dédiée à l'accessibilité	Publiciser l'information (appeler SQ si infraction 310-4141 ou *4141)	Nombre de visiteurs de la page accessibilité universelle	Communications	2022

	universelle.	Utiliser des outils ou des vidéos récents			
TROTTOIRS Certains trottoirs publics ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle	Mettre à jour les procédures de déneigement des trottoirs et allées piétonnières de la Ville afin de permettre une plus grande accessibilité universelle.	Améliorer le plan de déneigement des trottoirs et allées piétonnières de la Ville : <ul style="list-style-type: none"> • Trottoir coin de rue Victoria et Phipps 	Augmentation du pourcentage des trottoirs et allées piétonnières déneigés dans toute la Ville	Conseil Travaux publics + Comité des travaux publics	2022-2024 en continu
		Rendre le projet des rues Prince et Augusta accessibles universellement	Niveau d'accès au centre-ville	SPDU	2022
	Faire des correctifs sur les abaissments, hauteur et/ou largeur des trottoirs ciblés qui ne respectent pas les normes relatives à l'accessibilité universelle.	Trottoirs à rénover : <ul style="list-style-type: none"> • Parc Regard-sur-le-Fleuve (trottoirs trop étroits) • Parc Regard-sur-le-Fleuve (trottoir trop haut vis-à-vis le Biophare et aussi après les bornes de recharge) • Pas d'accès au trottoir sur la rue Lalancette (au niveau du sentier) • Pas d'accès près de la zone du tennis du parc des bateaux blancs • Ancien IGA, la bande trottoir n'est pas accessible (parc des bateaux blancs) • Bande de trottoirs pour accéder aux toilettes pas accessibles (parc des bateaux blancs) • Trottoir pas adapté sur le coin de rue Victoria et Phipps • Trottoir pas adapté sur les coins des rues du boulevard Fiset 	Le nombre de trottoirs rénovés.	SPDU	2022
	Faire l'inventaire des trottoirs mal aménagés situés aux arrêts de transport en commun et abribus.	Aménager les trottoirs situés aux arrêts de transport en commun et abribus selon les normes de l'accessibilité universelle.	Nombre de trottoirs rénovés.	SPDU	2022
INTERSECTIONS Certaines intersections et passages pour piétons ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle	Faire l'inventaire des intersections et passages pour piétons mal aménagés en se fiant aux normes établis par l'Institut Nazareth Louis Braille (INLB)	Aménager adéquatement les intersections et passages pour piétons :	Nombre d'intersection et passages pour piétons améliorés.	SPDU	2022-2024

		<ul style="list-style-type: none"> Pont Turcotte / rue Roi (les piétons doivent passer entre les autos lorsqu'ils sont arrêtés pour traverser) (l'intersection sera refaite 2024) 			
		<p>La mise à niveau des feux et passages pour piétons (incluant des dispositifs sonores et lumineux) sera faite lors des grands travaux d'aménagement aux intersections.</p> <p>Nouveaux dispositifs en 2023 : rue Marie-Victorin /Decelles et Marie-Victorin boul. Saint-Louis</p>	Nombre de mises à niveau effectuées	SPDU	En continu
<p>PISTES CYCLABLES</p> <p>Les pistes cyclables ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle</p>	Assurer la sécurité sur les pistes cyclables.	Maintenir le programme de cadets à vélo aux endroits problématiques en période estivale.	Nombre de cadets à vélo	Conseil	2022
	Assurer la sécurité sur les pistes cyclables.	Vérifier l'emplacement des bornes fleuries sur les pistes cyclables afin de s'assurer que la situation soit sécuritaire.	Relocaliser les bornes fleuries	Travaux publics	2022
	Réaliser une campagne de sensibilisation concernant le respect du partage des pistes cyclables (civisme). Intégrer cette campagne en début de saison dans le cadre du Mois du vélo.	Réaliser un plan de communication concernant : <ul style="list-style-type: none"> Le Code de la route selon les différents types de pistes cyclables et l'importance du partage de la route 	Nombre de personnes atteintes par notre publication	Communications	2022
<p>COMMERCES</p> <p>Certains commerces ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle</p>	Faciliter l'accès aux commerces	Mettre sur pied un programme permettant aux commerces de rendre les lieux plus accessibles.	Nombre de commerces plus accessibles	Direction générale SPDU	2023
	Promouvoir l'outil d'information AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DANS LES COMMERCES, C'EST À VOTRE PORTÉE! sur les normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle.	Faire distribuer par les techniciens du SPDU le dépliant aux commerçants, aux propriétaires de logements, aux promoteurs privés, aux inspecteurs, aux architectes, etc. à l'occasion de leur demande de permis lors de leur visite au SPDU	Nombre de promoteurs à qui nous avons remis le dépliant	Communications	En continu

L'habitation : favoriser l'accès à des logements accessibles aux personnes handicapées

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Manque de logements adaptés à prix modique sur le territoire de la municipalité. *(voir à l'adoption possible d'un règlement)	Augmenter l'offre de logements adaptés à prix modique.	Règlement à adopter obligeant les promoteurs immobiliers à offrir un % en logement adapté	Augmentation en pourcentage du nombre de logements adaptés	SPDU	2023
	Réduire les coûts des travaux nécessaires pour rendre accessible un logement et l'adapter en fonction des besoins d'une personne handicapée.	Inciter les promoteurs à participer au Programme d'adaptation de domicile (PAD) de la Société d'habitation du Québec, qui finance une partie des travaux effectués.	Le nombre d'entrepreneurs qui participent au programme PAD	SPDU	En continu
	Promotion du dépliant lorsqu'une demande de permis par un promoteur est faite.	Diffuser, auprès des promoteurs immobiliers, l'outil d'information et de sensibilisation sur les normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle conçu à leur intention.	Nombre de dépliants remis annuellement	SPDU	En continu

La sécurité : réduire l'isolement et accroître le sentiment de sécurité des personnes handicapées

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Manque d'information relative aux programmes d'aide reliée à l'accessibilité universelle.	Faire la promotion du Programme d'aide individuelle pour les retraités (PAIR), programme de prévention et de sécurité à domicile s'adressant aussi aux personnes handicapées.	Promouvoir dans les réseaux sociaux, le site web et bulletin municipal de la Ville un article informant les clientèles cibles de l'existence de ce programme et des modalités d'inscription.	Pourcentage de personnes inscrites au programme	Communications	En continu
	Faire la promotion du programme Secours adapté qui consiste à tenir un registre informatisé de personnes nécessitant une aide particulière lors d'évacuation d'urgence.	Promouvoir dans les réseaux sociaux, le site web et les journaux le programme Secours adapté permettant aux services d'urgences d'être informé de la présence d'une personne handicapée vulnérable.	Pourcentage de la population touchée par la publicité	Communications	En continu
Manque de connaissance relative aux règles du code de sécurité de la route pour les utilisateurs de triporteurs ou de quadriporteurs	Ajouter l'information dans la page accessibilité universelle	Publiciser l'information (médias sociaux, site internet, journaux).	Pourcentage de la population touchée par la publicité	Communications	2023

Le transport collectif et adapté : améliorer l'accessibilité aux modes et aux infrastructures de transport

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Contourner les obstacles en matière de transport collectif pour favoriser davantage le déplacement de personnes handicapées sur le territoire et à l'extérieur du territoire.	Mettre à la disposition des personnes handicapées un système de transport adapté plus accessible.	<p>Déménagement des bureaux administratifs et service à la clientèle au 1^{er} étage du centre commercial de Sorel-Tracy</p> <p>Maintien du transport adapté en continu.</p> <p>Implantation d'un nouveau service sur le territoire de la MRC Pierre-de-Saurel, soit la ligne express entre Sorel-Tracy et Longueuil et l'ajout de trois autobus adaptés.</p> <p>Ajout d'un abribus adapté et chauffé.</p>	Nombre de services améliorés	STC (Société de transport collectif)/ MRC (Maire-Conseil municipal)	2022

L'intégration et le maintien en emploi : faciliter l'intégration professionnelle et le maintien en emploi des personnes handicapées

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Contourner les obstacles à l'emploi pour favoriser davantage l'intégration de personnes handicapées à la Ville de Sorel-Tracy.	Offrir un lieu de travail favorable à l'embauche des personnes handicapées	<p>Mettre en place des conditions d'intégration optimales en adaptant le lieu de travail.</p> <p>Sensibiliser le personnel à cette réalité.</p> <p>Lors d'une opportunité d'embauche, se référer aux organismes compétents pour encadrer la personne dans un éventuel processus d'embauche.</p> <p>Prévoir une procédure permettant d'allonger, lorsque l'adaptation et les besoins le justifient, la période de probation d'un poste occupé par une personne handicapée.</p> <p>Offrir, sous la forme de parrainage, un encadrement favorable à la pleine intégration de la personne handicapée.</p>	Pourcentage du nombre de personnes handicapées à l'emploi.	RH	En continu

L'accès aux activités : favoriser l'accès et la participation aux diverses activités de loisirs aux personnes handicapées

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
La participation des personnes handicapées aux activités de loisir est limitée en raison de nombreux facteurs : lieu de pratique non adapté, programmation non adaptée, méconnaissance des programmes, etc.	Soutenir les organismes dans leur offre de services touchant l'accessibilité universelle.	Continuer de répondre aux demandes des groupes communautaires pour la réalisation de leurs activités, notamment en mettant à leur disposition les ressources disponibles de la Ville, telles que locaux, subventions, etc.	Nombre de demandes	Loisirs	En continu
	Collaborer avec l'Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées (AQLPH) concernant la carte d'accompagnement loisirs.	Faire la promotion de la carte d'accompagnement loisirs auprès de nos partenaires dans les médias sociaux, le site web et dans les journaux.	Nombre de demandes faites à l'AQLPH	Loisirs	En continu
	Intégrer les enfants handicapés à l'aide du programme d'accompagnement en loisir dans le cadre du camp de jour Plaisirs d'été.	<p>Poursuivre l'élaboration du Projet métaPRISME Grille d'évaluation des besoins et du niveau de soutien en accompagnement.</p> <p>Développer des ententes avec des partenaires potentiels</p> <p>Poursuivre l'embauche d'accompagnateur pour répondre aux besoins des enfants handicapés</p> <p>Poursuivre l'embauche des deux éducateurs spécialisés afin d'encadrer les accompagnateurs dans leurs fonctions.</p>	<p>Le nombre d'évaluations réalisées.</p> <p>Nombre de partenaires.</p> <p>Maintenir un seuil minimal du nombre d'accompagnateurs relatif aux besoins des enfants.</p> <p>Évaluation de la qualité de leurs interventions et de la satisfaction des parents</p>	Loisirs	En continu
	Maintenir le service du vélo adapté en période estivale à l'Office du tourisme.	<p>Faire la promotion du vélo adapté disponible en période estivale à l'Office du tourisme.</p> <p>S'assurer d'entretenir le vélo annuellement.</p>	Nombre de personnes qui utilisent le vélo	Loisirs	En continu
	Permettre aux personnes non voyantes et mal voyantes de faire un choix de façon autonome à la bibliothèque.	<p>Bibliothèque « Survenant » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implanter un logiciel facilitant la recherche bibliothécaire pour les personnes aux prises avec un handicap visuel 	Mise en service du logiciel	Loisirs	2024

L'administration municipale : développer des services de qualité pour faire de Sorel-Tracy une ville inclusive

OBSTACLES	OBJECTIF	MESURE	INDICATEUR	RESPONSABLE	ÉCHÉANCE
Les obstacles rencontrés par les personnes handicapées, les mesures pour y remédier contenues dans le plan d'Action annuel à l'égard des personnes handicapées et la démarche de consultation qui en résulte sont peu connues par l'ensemble des services municipaux.	Faire en sorte que chaque service prenne en charge les dossiers qui les concernent relatifs au plan d'action municipal à l'égard des personnes handicapées et l'accessibilité universelle.	Maintenir un comité composé d'un représentant de chaque service concerné par l'accessibilité universelle.	Nombre de services représentés sur le comité	Direction générale	2022
	S'assurer que les organismes pour personnes handicapées soient bien représentés sur le comité	Maintenir la présence de deux à trois représentants d'organismes sur le comité	Nombre de représentants des organismes pour personnes handicapées sur le comité	Direction générale	2022
	Présence du directeur général en fin d'année afin d'entériner les grandes lignes du plan d'action pour l'année suivante	Réaliser le bilan, adopter le plan d'action annuel (smart) et permettre un suivi stratégique.	Le nombre d'actions réalisées annuellement	Direction générale	2022
Achats par la division des approvisionnements respectant l'accessibilité universelle	Sensibiliser l'administration publique aux obligations de l'article 61.3 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées dans le processus d'approvisionnement lors d'achat ou de la location de biens et de services : « Les ministères, les organismes publics et les municipalités tiennent compte dans leur processus d'approvisionnement lors de l'achat ou de la location de biens et de services, de leur accessibilité aux personnes handicapées. »	Mettre sur pied un plan de communication visant à rappeler aux employés municipaux les obligations de l'article 61.3 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées lors de leur processus d'achat.	La part en pourcentage au budget des achats ou de la location de biens ou services qui respecte l'accessibilité universelle.	Approvisionnements	En continu
Absence d'une clause d'impact sur les personnes handicapées lors de l'élaboration de projets de loi ou de règlements. (Art. 61.2 de la Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées)	Éviter que les mesures contenues dans un projet de loi ou un règlement n'occasionnent quelque obstacle que ce soit pour les personnes handicapées.	Lors de l'élaboration de projets de loi ou de règlements, évaluer s'il y a un impact potentiel sur les personnes handicapées S'il y a un impact potentiel sur les personnes handicapées, valider auprès du ministre responsable de la <i>Loi</i> . Cette consultation doit avoir lieu au moment de l'élaboration de la mesure.	Nombre de projets de loi ou de règlements pour lesquels une clause d'impact a été identifiée	Greffe	En continu

Donner une voix aux personnes handicapées pour être une communauté inclusive.	Permettre aux personnes handicapées de se faire entendre	Utiliser l’outil de consultation publique afin de sonder la population sur les obstacles qu’ils rencontrent dans les infrastructures municipales.	Nombre de consultations sur le site internet réalisées	Communications et Comité d’accessibilité universelle	2023
	Mieux informer les personnes handicapées	<p>Mettre à jour le site internet en ajoutant une page dédiée à l’accessibilité universelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Information concernant la vignette d’accompagnement en loisirs et dans quel cadre sont acceptés les accompagnateurs • Campagne de sensibilisation pour les utilisateurs de quadriporteurs (Exemple vidéo ville de Victoriaville) • Encourager les personnes qui rencontrent des obstacles à adresser leurs commentaires à l’adresse courriel info@ville.sorel-tracy.qc.ca • Identifier la personne à la Ville vers qui seront dirigés les courriels en lien avec l’accessibilité universelle. • Campagne de sensibilisation pour rappeler la priorité aux piétons aux différentes intersections. • Campagne de sensibilisation concernant le partage des voies cyclables 	Nombre de personnes qui consultent l’onglet	Communications	2022



BILAN DES RÉALISATIONS 2021

DU PLAN D'ACTION MUNICIPAL À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES 2019-2021

**VILLE DE SOREL-TRACY
FÉVRIER 2022**

BILAN 2021 - PLAN D'ACTION MUNICIPAL 2019-2021

L'accessibilité des lieux et des édifices publics : améliorer l'accès aux lieux et aux édifices publics à l'ensemble des citoyennes et citoyens, dont les personnes handicapées.

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Objectifs 2021	Réalisation 2021
Certains lieux et bâtiments publics ne répondent pas aux normes de conception sans obstacle et d'accessibilité universelle.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réaliser les travaux nécessaires à l'adaptation des infrastructures sous les recommandations du rapport soumis par le Comité d'évaluation « terrain » de l'accessibilité des bâtiments municipaux (réf. : rapport en annexe B et C). ➤ Réaménagement de la rampe d'accès à la bibliothèque Le Survenant ➤ Réfection et réaménagement du Chalet du parc Réal Lemieux ➤ Réaménagement de la rampe d'accès du centre Sacré-Cœur 	2019	Service des Bâtiments Comité pour l'accessibilité	<p>Chalet Dorimène-Desjardins : mise à niveau total des installations, toilettes, douches, portes, boutons-poussoirs, etc.</p> <p>Chalet de tennis à l'école secondaire Bernard-Gariépy : Mise à niveau de l'installation telle portes, toilette, rampe d'accès</p> <p>Ajout de bancs berçants aux parcs Mgr Nadeau et Maisouna.</p> <p>Ajout de deux (2) tables de pique-nique pour personne à mobilité réduite au Parc regard sur le fleuve</p> <p>Rampe d'accès du centre Sacré-Cœur terminé</p> <p>Réfection de plusieurs trottoirs lors du projet : Réfection majeure 2019 pour</p>	<p>Parc des roitelets Aménagement de sentiers asphaltés</p> <p>Parc Bibeau, trottoir et sentiers accessibles</p> <p>Parc De Grandpré Aménagement de sentiers en criblure de pierres compactées</p> <p>Bibliothèque le Survenant Réaménagement de l'entrée arrière aux personnes à mobilités réduites</p> <p>Parc Réal-Lemieux Réaménagement du chalet de service et des commodités sanitaires dans le but d'améliorer son accessibilité</p> <p>Parc du versant sentiers accessibles</p> <p>Standardisation des stationnements (voir la fiche)</p>	<p>Identification des tâches à compléter selon mise à jour du rapport annexe B. Suivi disponible via système de requête interne</p> <p>Parc DeGrandpré Construction d'un chalet de service offrant des commodités sanitaires accessibles et adaptées aux personnes à mobilités réduites</p> <p>Centre d'action bénévole Aménagement d'un monte personne au</p> <p>Patinoire multifonctionnelle Mgr Nadeau (2022)</p> <p>Parc du versant, pont accessible</p>	<p>Abrogé annexe B Les améliorations futures sont prévues à même le budget des projets inscrits au PTI ou en dépenses spéciales</p> <p>Parc De Grandpré Construction complétée avec commodités sanitaires accessibles et adaptées aux personnes à mobilités réduites</p> <p>Parc Mgr Nadeau Réalisation des plans et devis pour la conception d'une patinoire multifonctionnelle, chalet de service et trottoirs d'accès en respect avec les normes d'accessibilité universelle</p> <p>Centre d'action Bénévole du Bas-Richelieu</p>

				permettre l'accès aux chaises roulantes un peu partout sur le territoire de la Ville.	Patinoires multifonctionnelles LaPlume et Bibeau		Réalisation des plans et devis pour la construction d'un monte-personne et réaménagement des locaux intérieurs et des commodités sanitaires pour faciliter l'accessibilité. Le monte-personne pourra desservir tous les étages du bâtiment Parc du versant Le pont n'est pas tout à fait accessible. Un travail est à faire en 2022
	➤ Prévoir les sommes d'argent nécessaires à l'adaptation des lieux qui seront ciblés par le Comité d'évaluation « terrain » de l'accessibilité des bâtiments municipaux.	Automne 2019 (budget 2020)	Service des Bâtiments Conseil municipal Comité pour l'accessibilité		Il est convenu que les sommes sont à prévoir pour les projets ciblés pour chacun des services.		Dépenses d'adaptation des lieux prévues à même les projets inscrits au budget
	➤ Mettre à jour le rapport soumis par le Comité d'évaluation « terrain » de l'accessibilité des bâtiments municipaux (réf. : rapport en annexe B).	En continu	Service des Bâtiments Comité pour l'accessibilité		Commentaires de révision inscrits à l'annexe B en date du 26 novembre 2020	Prévoir la mise à jour de l'annexe B en novembre 2021	Abrogé l'annexe B Les améliorations futures sont prévues à même le budget des projets inscrits dans la planification budgétaire de la Ville (plan triennal d'immobilisation)
	➤ Pour chaque projet de réfection ou d'aménagement faire l'évaluation des projets par les professionnels en accessibilité universelle et ce	2019-2021	Service des Bâtiments Comité pour l'accessibilité		Accompagnement pour le projet du Complexe aquatique en cours par un représentant du		Projet complexe aquatique Programme de construction en cours d'analyse avec

	avant d'élaborer les plans et devis.				CISSS de la Montérégie-Ouest Direction des programmes Déficiences Centre de réadaptation en déficience physique - Installation Saint-Hubert et par l'Institut Nazareth et Louis-Braille		des professionnels en accessibilité universelle.
	<p>➤ Veiller à ce que toute nouvelle construction ou modernisation soit accessible, conformément aux pratiques exemplaires et aux normes en matière d'accessibilité :</p> <p>L'Association canadienne de normalisation (qui exerce ses activités sous le nom «Groupe CSA») élabore des normes selon un processus consensuel approuvé par le Conseil canadien des normes.</p>	2019-2021	Service des Bâtiments Comité pour l'accessibilité		<p>Téléchargement de la norme de conception accessible pour l'environnement bâti. Référence pour le projet d'amélioration de l'accessibilité pour le centre d'actions bénévoles</p>	<p>Valider et se référer à la norme CSA B651:18</p> <p>Norme de conception accessible pour l'environnement bâti.</p> <p>Document mis à jour en mars 2019 par le groupe CSA</p>	Maintien en continu

Certaines voies de circulation, certaines intersections de rues et certains corridors piétons les plus achalandés méritent que l'on y porte une attention particulière pour la sécurité des personnes handicapées.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Consulter et mettre à jour le rapport de l'INLB afin de cibler les feux problématiques pour piétons sur le territoire en vue d'y apporter les ajustements nécessaires. 	2019-2020	Comité pour l'accessibilité SPDU, INLB, APHST	Mise à jour des feux de signalisation en 2019	Collaboration en continu avec l'organisation	Collaboration en continu avec l'organisation	
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Installer, selon les recommandations de l'INLB, des dispositifs sonores aux feux de circulation des intersections ciblées au sein du rapport de l'INLB. ****Intégré au plan d'action 	2019-2021	SPDU INLB	En cours de réalisation	Collaboration avec l'organisation	Nouveaux dispositifs en 2023 : rue Marie-Victorin /Decelles et Marie-Victorin boul. St-Louis	2023
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ S'assurer de la sécurité des trottoirs, des allées piétonnières et des pistes cyclables selon un entretien rigoureux, notamment en période critique (ex. : tempête). 	2019-2020	Travaux publics	Maintien en continu	Maintien en continu Un système de pointes de vigilance a été mis en place afin d'assurer l'entretien des trottoirs	Maintien en continu Un système de pointes de vigilance a été mis en place afin d'assurer l'entretien des trottoirs	Réalisé en continu
Certains lieux, n'appartenant pas à la Ville, ne répondent pas aux normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Promouvoir l'outil d'information AMÉLIORER L'ACCESSIBILITÉ DANS LES COMMERCES, C'EST À VOTRE PORTÉE! sur les normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle. Distribuer le dépliant aux commerçants, aux propriétaires de logements, aux promoteurs privés, aux inspecteurs, aux architectes, etc. 	2019	Communications Comité pour l'accessibilité SPDU	Promotion du dépliant lorsqu'une demande de permis est faite.	Promotion du dépliant lorsqu'une demande de permis est faite.		Réalisé en continu

L'habitation : favoriser l'accès à des logements accessibles aux personnes handicapées

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires	Réalizations 2019	Réalizations 2020	Objectifs 2021	Réalizations 2021
Il y a un manque de logements adaptés à prix modique sur le territoire de la municipalité.	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Diffuser, auprès des promoteurs immobiliers, l'outil d'information et de sensibilisation sur les normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle conçu à leur intention. 	sur demande d'un permis	<p>SPDU Office municipal d'habitation</p>	<p>La promotion du dépliant est faite auprès des promoteurs ce qui a permis la construction de 6 immeubles à appartement sur le boulevard de Tracy dont les logements au rez-de-chaussée sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite</p>	<p>Promotion du dépliant lorsqu'une demande de permis par un promoteur est faite.</p>	<p>Promotion du dépliant lorsqu'une demande de permis par un promoteur est faite.</p>	<p>Réalisé en continu</p>
Le coût des travaux nécessaires pour rendre accessible un logement et l'adapter en fonction des besoins d'une personne handicapée est très élevé.	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Continuer de participer au <i>Programme d'adaptation de domicile (PAD) de la Société d'habitation du Québec</i>, qui finance une partie des travaux effectués. 	En continu	<p>SPDU Conseil municipal MRC et SHQ</p>	<p>En continu</p>	<p>En continu</p>	<p>En continu</p>	<p>Réalisé en continu</p>

La sécurité : réduire l'isolement et accroître le sentiment de sécurité des personnes handicapées

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires	Réalizations 2019	Réalizations 2020	Objectifs 2021	Réalisation 2021
Le <i>Programme d'aide individuelle pour les retraités (PAIR)</i> , programme de prévention et de sécurité à domicile s'adressant aussi aux personnes handicapées, semble méconnu.	➤ Publier dans le bulletin municipal de la Ville un article informant les clientèles cibles de l'existence de ce programme et des modalités d'inscription.	En continu	Communications	En continu	En continu	En continu	Réalisé en continu
Mise en place du programme Secours adapté qui consiste à tenir un registre informatisé de personnes nécessitant une aide particulière lors d'évacuation d'urgence.	➤ Finaliser le programme Secours adapté permettant aux services d'urgences d'être informé de la présence d'une personne handicapée vulnérable.	2019	MRC Sécurité incendie et SQ Organismes du milieu	Réalisé	Réalisé	Réalisé	Réalisé en continu
	➤ Promouvoir le programme Secours adaptés auprès des citoyens.	En continu une fois adopté	MRC Sécurité incendie Services municipaux	Publication dans le bulletin municipal automne 2019	Publication dans le bulletin municipal automne 2020	Publication dans le bulletin municipal automne 2021	Réalisé en continu

Le transport collectif et adapté : améliorer l'accessibilité aux modes et aux infrastructures de transport

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires	Réalisations 2019	Réalisation 2020	Objectifs 2021	Réalisations 2021
Aucun obstacle en particulier n'a été identifié dans le cadre de ce plan d'action.							

L'intégration et le maintien en emploi : faciliter l'intégration professionnelle et le maintien en emploi des personnes handicapées

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires	Réalisations 2019	Réalisation 2020	Objectifs 2021	Réalisations 2021
À la sélection, à l'embauche et lors du maintien en emploi des obstacles peuvent se présenter: lieux de recrutement et de formation non adaptée, la méconnaissance des mesures possibles d'adaptation, la méconnaissance des limitations par le personnel, etc.	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Sensibiliser le personnel à cette réalité. ➢ Lors d'une opportunité d'embauche se référer aux organismes compétents pour encadrer la personne d'en un éventuel processus d'embauche. ➢ Prévoir une procédure permettant d'allonger, lorsque l'adaptation et les besoins le justifient, la période de probation d'un poste occupé par une personne handicapée. 	Lorsque la situation se présente	Ressources humaines Comité pour l'accessibilité Service d'aide à l'emploi et de placement en entreprise pour personnes handicapées (SDEM-SEMO)	Lorsque la situation se présente	Lorsque la situation se présente	Lorsque la situation se présente	Lorsque la situation se présente
	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Offrir, sous la forme de parrainage, un encadrement favorable à la pleine intégration de la personne handicapée. 	Au besoin (si la situation se présente)	Ressources humaines	Depuis 2012, la Ville emploie deux personnes handicapées avec l'aide des services de SÉMO	Depuis 2012, la Ville emploie deux personnes handicapées avec l'aide des services de SÉMO	Depuis 2012, la Ville emploie deux personnes handicapées avec l'aide des services de SÉMO	Depuis 2012, la Ville emploie deux personnes handicapées avec l'aide des services de SÉMO

L'accès aux activités : favoriser l'accès et la participation aux diverses activités de loisirs aux personnes handicapées

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires	Réalisations 2019	Réalisations 2020	Objectifs 2021	Réalisations 2021
Certaines installations de loisir ne répondent pas aux normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle ou ne sont pas munies d'équipements adaptés, limitant ainsi la pratique d'activités de loisir.	➤ Améliorer l'accessibilité des parcs et des aires de jeux pour enfants en y installant des modules accessibles, des tables à pique-nique, des installations sanitaires et des chemins d'accès adaptés pour les personnes handicapées et les familles. Des actions en ce sens sont prévues dans le plan directeur des parcs et espaces verts de la Ville de Sorel-Tracy.	2019	Loisirs Plan directeur des parcs et espaces verts	Inventaire des bollards dans tous les parcs municipaux afin de vérifier les parcours sans obstacle (plus particulièrement les distances entre les bollards qui empêchent l'accès aux fauteuils roulants)	Pas d'intervention 2020 de la mise aux normes des bollards.	Mettre à jour les bollards Tapis universel pour les modules de jeux est à prévoir pour le parc Bibeau	Fait en partie Non
	➤ Deux aires de jeux pour enfants accessibles pour tous verront le jour comme projet pilote dans les prochaines années.	2020	Loisirs				Non
Certaines installations de loisir ne répondent pas aux normes d'accès sans obstacle et d'accessibilité universelle ou ne sont pas munies d'équipements adaptés, limitant ainsi la pratique d'activités de loisir.	➤ Adapter le pavillon d'accueil et le vestiaire de la piscine extérieure Robidoux de sorte qu'ils permettent aux personnes en fauteuil roulant d'y accéder. (2021-2022-2023) ➤ Adapter le stade René St-Germain pour faciliter l'accueil des personnes à mobilités réduites. (2021-2022-2023)	2021	Service des Bâtiments Loisirs			➤ Adapter le pavillon d'accueil et le vestiaire de la piscine extérieure Robidoux de sorte qu'ils permettent aux personnes en fauteuil roulant d'y accéder. (2021-2022-2023) ➤ Adapter le stade René St-Germain pour faciliter l'accueil des personnes à mobilités réduites. (2021-2022-2023)	Projets reportés dans le plan d'action 2022-2024
	➤ Réaliser le projet d'aménagement du complexe aquatique selon les principes de l'accessibilité universelle (ex. : rampe d'accès, signalisation, marquage sous l'eau, bassin de réadaptation chauffé,	2021-2023	Service des Bâtiments Loisirs	Projet d'aménagement du complexe aquatique en cours de réalisation	Projet d'aménagement du complexe aquatique en cours de réalisation	Projet d'aménagement du complexe aquatique en cours de réalisation	Lancement de l'appel d'offres des professionnels pour la finalisation du programme fonctionnel et technique et la

	revêtement et bordure des bassins, etc.). (2021-2022-2023-2024-2025)						réalisation des plans et devis. Madame Christine Bouvette est responsable de coordonner les informations aux professionnels en accessibilité des lieux et de valider les besoins du milieu.
--	--	--	--	--	--	--	--

La participation des personnes handicapées aux activités de loisir est limitée en raison de nombreux facteurs : lieu de pratique non adapté, programmation non adaptée, méconnaissance des programmes, etc.	➤ Continuer de répondre aux demandes des groupes communautaires pour la réalisation de leurs activités, notamment en mettant à leur disposition les ressources disponibles de la Ville, telles que locaux, subventions, etc.	Sur demande	Loisirs Conseil municipal	Sur demande	Sur demande	Sur demande	Sur demande
	➤ Faire la promotion de la vignette d'accompagnement loisirs auprès de nos partenaires.	En continu	Loisirs Communications Zone Loisir Montérégie	Signature d'une entente avec AQLPH (voir résolution...) qui remplace le programme de vignette de ZLM	En continu	En continu	En continu
	➤ Bonifier, en collaboration avec les organismes du milieu, la gestion du programme d'accompagnement en loisir dans le cadre du camp de jour Plaisirs d'été pour l'accueil des personnes ayant une incapacité.	En continu	Loisirs ADIRS, CRDI, CMR, INLB, CSSS ZLM, OPHQ, Colonie des Grèves	En continu	Participation au projet pilote de Victoriaville avec la mise en fonction de l'application MétaPrisme Grille d'évaluation des besoins et du niveau de soutien en accompagnement	Projet MétaPrisme	En continu
	➤ Faire un suivi auprès de la Direction générale de la Colonie des Grèves afin de connaître les améliorations pouvant être réalisées au niveau de leurs installations.	En continu	Loisirs Colonie des Grèves	Analyse en vue d'exploiter d'autres sites de CdJ en 2021 (incluant le parc régional)	Analyse en vue d'exploiter d'autres sites de CdJ en 2021	Analyse en vue d'exploiter d'autres sites de CdJ en 2021	Ajout du site Fernand Lefèvre
	➤ Sensibiliser les associations sportives de la possibilité qu'elles acceptent l'inscription de personnes handicapées et les accompagner vers les organismes compétents.	2019	Loisirs Associations sportives	Première table de concertation des intervenants sportifs et présentation d'un projet de multisport. D'autres rencontres sont envisagées.	Projet en attente	Projet en attente	non
	➤ Faire la promotion du vélo adapté disponible en période estivale à l'Office du tourisme. S'assurer d'entretenir le vélo annuellement.	En continu	Loisirs Office tourisme	Mise en place du projet de vélo duo avec le CJE à l'été 2019	Pas fait cet été à cause de la pandémie	Poursuite du projet vélo duo	Non réalisé à cause de la pandémie
	➤ Promouvoir le bottin des ressources pour faciliter l'intégration des personnes handicapées dans les activités offertes dans les différents organismes de la région.	En continu	Loisirs Comité pour l'accessibilité		Site Internet de la Ville	Site Internet de la Ville	Site Internet de la Ville

L'administration municipale : développer des services de qualité pour faire de Sorel-Tracy une ville inclusive

Obstacles à l'intégration	Mesures ou actions envisagées	Échéancier	Responsables et partenaires	Réalisations 2019	Réalisation 2020	Objectifs 2021	Réalisations 2021
Les obstacles rencontrés par les personnes handicapées, les mesures pour y remédier contenues dans le plan d'Action annuel à l'égard des personnes handicapées et la démarche de consultation qui en résulte sont peu connues par l'ensemble des services municipaux.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre sur pied un comité composé des représentants des services impliqués dans les travaux d'aménagement et d'adaptation. 	2019	Comité pour l'accessibilité SPDU, Service des travaux publics et service des bâtiments	Réalisé	Comité en fonction	Comité en fonction	Comité en fonction, participation aux rencontres (TP)
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Tenir une rencontre avec la Direction générale afin de développer une stratégie de suivi performante. 	2019	Comité pour l'accessibilité Direction générale	Réalisé		Rencontre annuelle à prévoir	Rencontre annuelle à prévoir
	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mettre sur pied un comité municipal pour la rédaction d'une politique en matière d'accessibilité universelle (politique de développement social) et la faire adopter par le conseil municipal. <p>Dédoublage de certaines démarches où il y aurait certains arrimages à faire afin de gagner en efficacité au sein de la gestion municipale des dossiers liés aux personnes handicapées, aux personnes âgées et aux familles.</p>	2019	Conseil municipal Direction générale, loisirs		Projet 2021 pour la réédition du plan d'action municipal pour les personnes handicapées 2022	Projet 2021 pour la réédition du plan d'action municipal pour les personnes handicapées 2022	Projet reporté sur le prochain plan d'action 2025-2027